

Une classe supprimée, deux jours après la rentrée

La cérémonie d'accueil des nouveaux résidents de Roncherolles-sur-le-Vivier a permis au maire de présenter sa commune, mais aussi de fustiger les autorités, coupables d'une fermeture de classe intempestive...

Samedi 5 septembre, les 18 nouveaux foyers Roncherollais ont été accueillis par Sylvaine Santo et une partie de son équipe municipale. Après une présentation détaillée de la commune la maire a également rappelé l'avantage d'appartenir à une territorialité forte de 71 municipalités.

Label 3 étoiles

Elle a insisté sur les possibilités ainsi offertes à sa commune pour entreprendre les projets et développer les services communaux. Pour exemple, le PLUi (plan local d'urbanisation intercommunal) permet d'envisager des aménagements concertés telle la friche de l'ancienne usine Etanel en lien avec la politique environnementale de la municipalité poursuivie depuis de nombreuses années, avec la création de l'éco-quartier du centre bourg, la préservation des mares, le zéro phyto qui ont permis à la commune de décrocher trois étoiles d'un label qualité environnementale qui en compte quatre.

Des transports pour tous les Roncherollais

En matière de transport la maire a rappelé que les lignes acheminant collégiens et lycéens vers leurs établissements de secteur étaient à l'usage de tous les Roncherollais ainsi que la ligne à la demande Filo'R. Prenant ensuite la parole, Monique Pillut-Boissière adjointe en charge des écoles et de la jeunesse a évoqué la brutale suppression d'une classe de l'école élémentaire. Comme l'a rappelé ensuite Sylvaine Santo, cette suppression envisagée à la fin de l'année scolaire précédente et refusée alors par elle-même, aurait dû être tout simplement suspendue, après les propos tenus le 27 mars dernier dans un journal télévisé par le ministre de l'Éducation nationale lui-même : « **Vu les circonstances exceptionnelles on ne fera aucune fermeture de classe en zone rurale (NDLR : communes de moins de 4 500 habitants) sans l'accord du maire** ».

Classe supprimée deux jours après la rentrée

Or, le 2 septembre, la maire de Roncherolles recevait un appel du directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) lui demandant de revenir sur son refus de supprimer une classe. Et contre toute attente, le 3 septembre, soit deux jours après la rentrée scolaire, le directeur de l'école élémentaire en annonçait officiellement la suppression. Et Sylvaine Santo de déclarer samedi : « **Ce que je dénonce c'est la méthode de l'institution qui semble considérer les enseignants comme de simples pions. L'enseignante nommée pour la rentrée avait pris le temps de préparer ses cours, sa venue et son organisation en fonction des protocoles sanitaires nécessairement mis en place. On lui a laissé faire sa rentrée le 1^{er} septembre pour la nommer deux jours après dans une autre commune dont les besoins étaient connus de longue date**».

L'enseignante en pleurs

Et son adjointe d'ajouter : « **L'enseignante était en pleurs et les enfants ont été également choqués ainsi que les parents informés par le biais du cahier de correspondance. Les classes ont dû être réorganisées** ». « **Pour justifier cette décision, notre commune de 1 200 habitants serait considérée, aux yeux de l'inspection académique, hors ruralité compte tenu de sa proximité avec l'agglomération rouennaise** » poursuit abasourdie la maire de Roncherolles et aujourd'hui 2^e vice-présidente aux petites communes et à la ruralité de la Métropole Rouen Normandie.



Protocole sanitaire oblige le traditionnel pot de l'amitié offert aux nouveaux habitants a été supprimé